

Classe de 1^{ère} générale série S (Scientifique)

➤ Le tronc commun : 25h30

Français	4h
Histoire-géographie	2h30
Langues vivantes 1 et 2 effectif	6h (au lieu des 4h30 réglementaires) en groupe à faible effectif
Education physique et sportive	2h
Education morale et civique	0h30
Mathématiques	4h30 (au lieu des 4h réglementaires)
Sciences physiques	3h
Sciences et Vie de la Terre	3h

Au tronc commun s'ajoutent :

- 2h d'Accompagnement Personnalisé par semaine : méthodologie, projet d'orientation, aide personnalisée et approfondissement...
- Les Travaux Personnels Encadrés (1h)

Un enseignement facultatif de 3h au choix (doit être commencé en classe de 2^{nde})

- Arts plastiques
- Cinéma-Audiovisuel
- Latin
- LV3: Mandarin
- EPS

A l'issue des trois années du lycée, ces options sont présentées au baccalauréat, avec le bénéfice éventuel de points supplémentaires.

La possibilité de suivre également une section européenne – 3h par semaine (doit être commencé en classe de 2^{nde})

- Section Européenne ANGLAIS (sur sélection)
- Autres sections en cours d'élaboration (européenne ESPAGNOL et orientale MANDARIN)

La scolarité en section européenne permet d'obtenir la mention « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat si la note obtenue à l'épreuve est de 12 ou plus, avec le bénéfice éventuel des points supplémentaires.